

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 10 décembre 2019 à 18h30 à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de la mairesse, Madame Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Vicky Cloutier – district #3
Patrick Beauchamp – district #4
Barbara Legault – district #5
Tony Victor – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Budget 2020/adoption
- 3.- Programme triennal d'immobilisations/2020-2021-2022/adoption
- 4.- Période de questions
- 5.- Levée de la séance

19-12-206 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-207 BUDGET 2020/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Tony Victor

D'ADOPTER les prévisions budgétaires des activités financières de la Municipalité de Pointe-Calumet pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, le tout conformément à l'article 954 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-208 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS/2020-2021-2022/ ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

19-12-209 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 18h38, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, mairesse

CHANTAL PILON, directrice générale